

Conditions générales de vente

TITRE 1 – PREAMBULE

Article 1 : Parties

Les présentes conditions générales déterminent les règles régissant les relations entre :

1) « La Société BSA SARL », au capital de 60 000 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 499 722 825 dont le siège social se situe au 49, rue de Lourmel 75015 Paris.

La Société BSA a pour objet la vente de produits neufs et d'occasion par l'intermédiaire du Site Internet www.glazedshop.com qu'elle exploite.

Le « Site » désigne le service électronique interactif exploité par la Société BSA et permettant l'accès aux services de vente proposés par cette dernière. L'URL du Site est www.glazedshop.com

2) « Le Client » qui s'inscrit et passe commande sur le Site conformément aux présentes conditions générales.

Seuls peuvent-être « Client » au sens des présentes conditions :

- les personnes physiques
- non commerçantes
- majeures
- juridiquement capables de contracter. Les majeurs sous curatelle ou sous tutelle ne peuvent contracter, conformément aux dispositions du Code civil, respectivement qu'avec assistance ou représentation de leur curateur ou tuteur
- ayant leur domicile en France métropolitaine, à l'exclusion notamment de la Corse, d'Andorre et de Monaco.

Article 2 : objet.

Les présentes conditions générales ont pour objet de décrire les règles applicables aux contrats de vente conclus entre les parties via le Site www.glazedshop.com

Les parties conviennent que leurs relations seront régies intégralement et exclusivement par le présent contrat, à l'exclusion, le cas échéant, de toute condition préalablement disponible sur le site, de tout accord antérieur écrit ou verbal, ou de tout autre document tel que prospectus publicitaire.

Les conditions générales de vente ont été mises à jour le 1^{er} juillet 2011. Cette édition annule et remplace les versions antérieures.

Article 3 : Acceptation.

En cochant la case « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales », le Client est réputé avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter dans leur intégralité et sans aucune réserve.

Article 4 : Durée.

Sous réserve de leurs modifications, les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par la Société BSA.

Article 5 : Modifications.

La Société BSA se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Toutefois lesdites modifications ne s'appliqueront qu'aux contrats conclus postérieurement à l'entrée en vigueur de ces modifications.

Article 6 : Renonciation.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des conditions générales ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

Article 7 : Nullité.

Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales s'avérait nulle, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité de l'intégralité desdites conditions ni altérer la validité de ses autres clauses.

TITRE 2 : MODALITES DE CONCLUSION DU CONTRAT DE VENTE

Article 8 : Création d'un compte Client.

Article 8.1 : modalités de création du Compte Client.

La passation d'une commande en ligne suppose la création préalable d'un compte Client sur le Site www.glazedshop.com. Cette inscription permet d'obtenir un numéro de Client.

Pour la création de son compte, le Client se réfère à la rubrique « Votre Compte » et suit les différentes étapes qui y sont décrites.

Il choisit notamment un identifiant ainsi qu'un mot de passe. La Société BSA peut lui enjoindre de procéder à un autre choix si cet identifiant est d'ores et déjà utilisé.

Le Client procède ensuite à la saisie de différents renseignements relatifs notamment à son identité civile, son adresse postale et électronique.

Le Client garantit la véracité et l'actualité de ces informations. Il s'engage, le cas échéant, à informer la Société BSA de toutes modifications ultérieures les concernant.

Lors de la création du Compte Client, celui-ci reconnaît avoir pris connaissance et accepter sans réserve les présentes conditions générales en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales ».

Un récapitulatif de ces informations est envoyé à l'adresse électronique indiquée par le Client.

Article 8.2 : confidentialité et responsabilités.

Le Client est seul responsable des conséquences qui découleraient, le cas échéant, des erreurs de saisie lors de la création de son compte.

L'identifiant, le mot de passe et le numéro de Client sont strictement personnels. Le Client s'engage à ne pas les communiquer et notamment à ne pas permettre à un tiers d'en faire usage pour procéder à une commande.

Toute perte ou oubli du mot de passe ou du numéro de Client devra être dénoncé aux services de La Société BSA dans un bref délai en envoyant un mail à l'adresse serviceclient@glazedshop.com ou en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel, 75015 Paris. Le Client sera seul responsable des conséquences de l'utilisation de son compte par lui-même ou par un tiers.

Le manquement aux obligations de non divulgation ou de non dénonciation expose le Client à la fermeture immédiate, de plein droit et sans indemnité de son compte et, le cas échéant, à l'obligation d'indemniser le préjudice subi par la Société BSA.

Article 8.3 : désactivation du Compte client.

Le Client dispose de la faculté de désactiver son Compte client.

Pour ce faire, il en formulera la demande auprès de la Société BSA soit par le biais du Site www.glazedshop.com ou en lui envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Article 9 : Commande.

Article 9.1 : passation de la commande

La Société BSA publie sur le Site www.glazedshop.com un catalogue présentant les produits proposés à la vente et en fournissant un descriptif détaillé.

Le Client procède, grâce à ce catalogue, au choix en ligne du ou des produits qu'il désire acheter.

Le Client passe sa commande en ligne en se conformant aux instructions mentionnées sur le Site www.glazedshop.com. La commande ne peut notamment être enregistrée que si le Client s'est clairement identifié par la saisie de son identifiant et de son mot de passe.

Le client procède au choix du lieu de livraison.

La commande d'un produit suppose par ailleurs la saisie par le Client de ses coordonnées bancaires (numéro de carte bancaire, cryptogramme visuel) ainsi que de la date d'expiration de sa carte de crédit dans le cas d'un paiement par carte bancaire.

Dans le cas d'un paiement par Paypal, le Client saisit ses identifiants de compte Paypal et procède au paiement.

Article 9.2 : Validation de la commande

La commande est définitivement validée par le Client lorsque celui-ci procède au clic sur l'icône « valider ma commande ».

La validation finale de la commande au moyen d'un clic vaudra acceptation du débit du compte, preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et rendront exigibles les sommes engagées par la commande.

Cette validation par clic constitue en effet, aux termes des dispositions du Code civil, une signature électronique dont la valeur est identique à la signature manuscrite.

Elle emporte acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site, du prix et de la description des produits proposés à la vente.

Toutefois, en cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le service client de la Société BSA en lui en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Article 9.3 : Confirmation de la commande

La Société BSA confirme la commande au Client par envoi d'un courrier électronique.

Cette confirmation a lieu dans le délai maximum de 48 heures, délai nécessaire afin de s'assurer de l'autorisation de paiement des organismes financiers et de procéder aux vérifications des commandes. Ces vérifications tendent à assurer la sécurité des transactions et sont effectués par la Société Paybox dans le cas d'un paiement par carte bancaire.

Ce courrier électronique reprend les éléments du contrat et notamment le numéro de commande, le prix de vente, les modalités de livraison des produits, leur état descriptif.

La Société BSA se réserve le droit de subordonner la confirmation de la commande à la réception par voie électronique ou par voie postale de diverses pièces justificatives et notamment des justifications d'identité et de domicile. Elle en informera alors le Client par un premier courrier électronique précédant le courrier de confirmation.

La Société BSA se réserve par ailleurs la possibilité de refuser de confirmer une commande en raison notamment du défaut d'autorisation de paiement ou de dépôt de garantie par les organismes financiers, du caractère incomplet de la commande, du non paiement d'une précédente commande ou de tout autre différend ayant dans le passé opposé la Société BSA et son Client. Elle en informe alors le Client par courrier électronique.

Par principe, seuls les produits indiqués « disponibles » peuvent être commandés. Toutefois, si malgré les efforts de la Société BSA, un produit non disponible venait à être commandé, la Société BSA en informerait immédiatement le Client et lui proposerait un produit de remplacement.

En cas de refus du Client, et conformément à l'article L.121-30-3 du Code de la consommation, les sommes prélevées sur son compte lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours à compter du paiement des sommes qu'il a versées.

Article 9.4 : Preuve de la commande

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société BSA dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications et des paiements intervenus entre les parties.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part de la Société BSA, les données conservées dans le système d'information de la Société BSA ont force probante quant aux commandes passées par le Client. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code civil.

Article 10 : Date de formation du contrat.

Le contrat de vente est réputé conclu à la date d'envoi du courrier électronique de confirmation de commande par la Société BSA au Client.

Dans l'hypothèse où la Société BSA exigerait du Client la fourniture de diverses pièces justificatives, le contrat ne sera réputé conclu qu'à la réception de celles-ci. A défaut de réception de ces pièces dans le délai de 72 heures, la commande sera réputée caduque et le Client devra procéder à une nouvelle commande en ligne s'il désire acheter un produit.

Article 11 : Droit de rétractation.

Conformément à l'article L.121-6 du Code de la consommation, le Client dispose d'une faculté de rétractation d'une durée de sept jours francs à compter de la réception du produit.

Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra contacter le service Client en se connectant sur le Site www.glazedshop.com et en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel 75015 Paris.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, et conformément aux dispositions de l'article L.121-20-1 du Code de la consommation, la Société BSA procédera au remboursement des sommes prélevées sur le Compte bancaire du Client dans un délai maximum de trente jours à compter de l'exercice de ce droit.

Le Client devra restituer le produit acheté dans le délai de trente jours à compter de l'exercice de ce droit. Il s'engage à restituer le produit à ses frais et supporte la responsabilité de la restitution.

TITRE 3 – MODALITES D'EXECUTION DU CONTRAT DE VENTE.

Article 12 : Livraison des produits.

Article 12.1 : Modalités de livraison

La Société BSA fait procéder à la livraison des produits vendus sur le Site www.glazedshop.com par le transporteur de son choix.

Les livraisons ont lieu du lundi au samedi inclus.

Les frais de port sont à la charge du Client et additionnés au prix de vente lors de la validation de la commande.

Le Client a le choix de se faire livrer, soit à son domicile, soit à une autre adresse dès lors que celle-ci se situe sur le territoire de la France métropolitaine. Le Client fera mention de son choix quant à l'adresse de livraison lors de la commande.

Article 12.2 : Réception des produits vendus.

Le Client s'engage à réceptionner personnellement le produit acheté.

En cas d'absence du Client au jour et heure de livraison, le Client s'engage à venir retirer le colis auprès des services postaux ou au dépôt du transporteur à l'adresse qui est indiquée sur l'avis de passage et dans les délais indiqués.

La réception de la commande est matérialisée par l'apposition manuscrite par le Client de la date et de sa signature sur le bon de livraison ou le récépissé de transport présenté par les services postaux ou le transporteur.

Les produits proposés à la vente peuvent être neufs ou d'occasion. Une description du produit est fournie au Client lors de la confirmation de la commande et un document remis au Client au jour de la livraison atteste de l'état du produit.

Si le produit vendu est différent de celui décrit dans ce document, le Client doit refuser de signer le bon de livraison ou le récépissé, annoter son refus sur ces documents et ne pas réceptionner le produit puis contacter la Société BSA dans les conditions définies à l'article 11 des présentes conditions générales.

Article 12.3 : suivi de la commande.

Pour le suivi de la commande en cours, le Client dispose de la faculté de consulter le suivi de sa commande grâce à un numéro qui lui sera adressé par mail lors de l'expédition de sa commande.

Dans le cas d'une livraison par le biais des services Colissimo, le Client peut suivre sa commande en cliquant sur le lien qui lui est envoyé dans le mail de confirmation de l'expédition de sa commande.

Article 12.4 : responsabilités

La Société BSA ne saurait être tenue pour responsable des retards dans la livraison des produits dus au fait de ses prestataires ou à un cas de force majeure telle que définie à l'article 18 des présentes conditions générales.

Article 13 : Prix.

Article 13.1 : composantes du prix

Les prix de vente sont indiqués sur le Site www.glazedshop.com et portés à la connaissance du Client lors de sa commande.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA française applicable au jour de la commande.

Ces prix n'intègrent pas la participation aux frais de livraison facturés en supplément, et indiqués avant la validation finale de la commande.

Les prix de vente ne comprennent pas les frais de communication liés à l'utilisation du Site www.glazedshop.com

Article 13.2 : modification des prix

Tout changement du taux de TVA applicable pourra être répercuté sur les prix des produits.

Les prix ne pourront être modifiés une fois la commande du Client passée.

De même si une ou plusieurs taxes ou contributions venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits présents sur le Site de la Société BSA et les documents de vente.

Article 13.3 : Paiement du prix

Le prix de vente ainsi que les frais de livraison sont réglés intégralement par carte bancaire (Carte Bleue, e-carte bleue, Visa, Eurocard, Mastercard) ou par Paypal au jour de la validation de la commande.

La carte bancaire doit être émise par une banque domiciliée en France métropolitaine. Le paiement du prix est effectué par connexion sur un serveur bancaire sécurisé (SSL) sur lesquels le Client est dirigé lors du paiement.

Le Client garantit à la Société BSA qu'il est le titulaire de la Carte bancaire utilisée pour le paiement et qu'elle n'est pas issue d'une opération frauduleuse.

Article 14 : Garanties.

Le Client reconnaît que les produits vendus peuvent différer des visuels ou descriptions présentes sur le site www.glazedshop.com. En toutes hypothèses, le produit proposé à la vente fait l'objet d'un état descriptif remis au Client lors de la confirmation de la commande puis lors de la réception du produit.

La conformité du produit vendu aux stipulations contractuelles s'appréciera sur la base de ce document.

Si lors de la réception du produit, celui-ci ne répondait pas à l'état descriptif, le Client doit refuser de signer le bon de livraison ou le récépissé de transport et contacter le service Client de la Société BSA par courrier électronique en se connectant sur le Site www.glazedshop.com et en envoyant, dans un délai de 24 heures à compter de la réception, une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel 75015 Paris.

La Société BSA s'engage, en cas de non-conformité du produit à faire son nécessaire pour proposer au Client un produit de remplacement dans la limite des stocks disponibles, ou à rembourser le Client dans un délai de 30 jours.

Cette garantie contractuelle ne saurait exonérer la Société BSA des garanties auxquelles elle est légalement tenue en vertu des articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation et des articles 1641 à 1649 du Code civil.

TITRE 4 - CLAUSES DIVERSES.

Article 15 : Confidentialité et sécurité.

La Société BSA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web et notamment des coordonnées bancaires.

A ce titre, le Site Internet www.glazedshop.com utilise un module sécurisé de paiement type SSL (Secure Socket Layer) qui crypte l'information afin de protéger toutes les données liées aux informations personnelles et aux moyens de paiement.

Les informations bancaires saisies par le Client lors de la commande ne sont pas stockées sur les serveurs de la Société BSA.

Les données en rapport avec les commandes du Client font l'objet d'un traitement automatisé dont le responsable est la Société Paybox. L'objectif de ce traitement est d'assurer la sécurité des transactions et de lutter contre la fraude à la carte bancaire.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription de coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier des incidents de paiement mis en œuvre par la société Paybox. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.

Article 16 : Données personnelles – Droit d'accès et de modification.

La Société BSA se réserve le droit de collecter, notamment grâce à des cookies, des données sur ses Clients. Elle procède au traitement des informations fournies lors de l'inscription sur le Site www.glazedshop.com.

En utilisant le Site www.glazedshop.com, le Client consent à l'utilisation des données personnelles le concernant.

La Société BSA peut transmettre ces données personnelles à des organismes ou autorités administratives ou judiciaires qui en feraient la demande.

La Société BSA peut également transmettre à un partenaire commercial l'identité et les coordonnées de ses Clients. La Société BSA ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation par ces tiers des données ainsi transmises. Toutefois, le Client peut s'opposer expressément à la divulgation de ses coordonnées. Pour cela, il lui suffit d'en informer la société BSA par mail à l'adresse serviceclient@glazedshop.com ou par courrier à l'adresse 49, rue de Lourmel 75015 Paris.

Le Client est informé que ce traitement informatisé des informations a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, dans sa version en vigueur au jour de la rédaction des présentes Conditions, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données le concernant, soit directement sur Internet, soit par courrier en écrivant à la Société BSA, à l'adresse suivante : 49, rue de Lourmel 75015 Paris, ou, s'agissant des données bancaires, à la Société Paybox.

Article 17 : Responsabilités.

La Société BSA a, pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat, une obligation de moyen.

Dans tous les cas, la responsabilité de la Société BSA ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie à l'article 18.

De même, la responsabilité de la Société BSA ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, des ralentissements externes, une intrusion extérieure, l'utilisation frauduleuse par des tiers de toutes les informations mises à disposition sur le Site www.glazedshop.com ou la présence de virus informatiques.

Article 18 : Force majeure.

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, grèves, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

Article 19 : Réclamation- demande d'information.

Toute réclamation ou toute demande d'information pourra être adressée au Service Client de la Société BSA soit en envoyant un mail à l'adresse serviceclient@glazedshop.com, soit par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au 49, rue de Lourmel 75015 Paris.

Article 20 : Propriété intellectuelle.

Tous les éléments du Site www.glazedshop.com exploité par la Société BSA, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit d'auteur, des marques ou des brevets.

Toute détérioration, reproduction, imitation, apposition, suppression, téléchargement, copie, modification, utilisation, totale ou partielle, des différents éléments présents sur le Site www.glazedshop.com sont interdits et expose son auteur à des poursuites judiciaires.

Le Client qui dispose d'un Site internet à titre personnel et qui désire placer, pour son usage personnel, sur son Site un lien renvoyant directement au Site de la Société BSA, doit obligatoirement en demander l'autorisation écrite et préalable à la Société BSA.

Dans tous les cas, tout lien non autorisé, devra être retiré sur simple demande de la Société BSA.

Les photographies et images des produits proposés à la vente sur le Site www.glazedshop.com n'ont pas de valeur contractuelle. Seul l'état descriptif du produit a une valeur contractuelle.

Article 21 : Droit applicable et Juridiction compétente.

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu du domicile du défendeur ou, au choix de ce dernier, du lieu de livraison effective du produit.